

In Extenso

In Extenso Audit

7 Rue Auguste Jouchoux
25000 BESANCON

Tél. : +33 (0)3 81 50 72 00
besancon@inextenso.fr
www.inextenso.fr

VESOUL ELECTRO DIESEL

Société Anonyme à conseil d'administration

Capital de 1 000 000 €

2 Rue Victor Dollé

70000 VESOUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

In Extenso

VESOUL ELECTRO DIESEL

Société Anonyme à conseil d'administration

Capital de 1 000 000 €

2 Rue Victor Dollé

70000 VESOUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2023

A l'assemblée générale de la société VESOUL ELECTRO DIESEL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VESOUL ELECTRO DIESEL relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

In Extenso

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les stocks et le chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de l'assemblée générale et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

In Extenso

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Besançon, le 11 Mars 2024

Le Commissaire Aux Comptes

Raphaël MONNOT

In Extenso Audit

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Juchoux - Parc Slava

25000 BESANÇON

RCS Lyon 401 870 936

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	510 582		510 582	510 582
	Autres immobilisations incorporelles	19 515	17 955	1 560	1 593
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	130 966	113 637	17 329	17 828
	Constructions	432 549	367 229	65 319	63 308
	Installations techniques, matériel et outillage	1 988 751	1 734 294	254 457	161 466
	Autres immobilisations corporelles	1 867 357	1 500 823	366 534	419 213
	Immobilisations en cours	658		658	13 209
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	552 253		552 253	552 253
	Créances rattachées à des participations	794 825		794 825	632 575
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	33 286		33 286	40 000
	Autres immobilisations financières	47 938		47 938	47 918
	Total II	6 378 680	3 733 938	2 644 741	2 459 944
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 475 849	355 495	2 120 354	2 048 850
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	2 408 613	162 206	2 246 407	2 069 253
	Autres créances	546 998		546 998	424 838
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	700 707		700 707	700 707
	Disponibilités	985 221		985 221	981 985
	Charges constatées d'avance (3)	37 505		37 505	42 629
	Total III	7 154 894	517 701	6 637 193	6 268 262
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 533 573	4 251 639	9 281 934	8 728 207

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

876 048

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 862 197	4 736 272
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	611 725	525 925
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	18 938	24 401
	Total I	6 592 860	6 386 598
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	370 819	326 219
	Concours bancaires courants	1 157	113
	Emprunts et dettes financières diverses	7 397	7 429
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	474	697
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 424 649	1 171 865
	Dettes fiscales et sociales	698 690	645 835
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	180 090	152 464
	Produits constatés d'avance (1)	5 798	36 985
	Total IV	2 689 074	2 341 609
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 281 934	8 728 207
	(1) Dont à moins d'un an	2 498 709	2 138 680

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	14 750 681	51 534	14 802 215	13 496 666
Production vendue de biens				1 378
Production vendue de services	1 392 698	1 602	1 394 300	1 362 379
Chiffre d'affaires NET	16 143 379	53 136	16 196 515	14 860 423
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 833	6 756
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			45 950	192 280
Autres produits				
Total des Produits d'exploitation (I)			16 244 298	15 059 459
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 329 858	9 380 427
Variation de stock (marchandises)			102 726	327 039
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 528	34 592
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 780 612	1 762 443
Impôts, taxes et versements assimilés			144 041	146 036
Salaires et traitements			2 546 806	2 345 992
Charges sociales			797 524	793 744
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			290 633	287 684
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			92 116	358 778
Dotations aux provisions				
Autres charges			24 318	22 728
Total des Charges d'exploitation (II)			15 938 712	14 805 385
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			305 586	254 073
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

22 256 1 643
38 146

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	519 519	475 160
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	519 519	475 160
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 271	1 791
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 271	1 791
2. Résultat financier (V-VI)	515 248	473 369
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	820 833	727 443
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 496	5 934
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 125	44 156
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 463	14 607
Total VII	58 084	64 697
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 036	65 045
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	43 087	15 971
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	86 123	81 015
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	28 039	16 319
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	46 360	43 800
Impôts sur les bénéfices (X)	134 709	141 399
Total des produits (I+III+V+VII)	16 821 901	15 599 316
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 210 176	15 073 391
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	611 725	525 925

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 188

1 188

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à noter

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital est composé de 10 000 actions de 100 €.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le détail est le suivant :

- SARL DAURELLE Poids Lourds : 472 parts soit 94.40 % du capital : 51 915 €
- SARL SOVEPAC : 500 parts soit 100 % du capital : 118 263.29 €
- SCI APE : 2499 parts soit 99.96 % du capital social : 381 617.64 €
- SCI MCG : 30 parts soit 30 % du capital : 457.35 €

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Le détail des prêts est le suivant :

- MCar : 10 000 €
- Garage VARDANEGA : 15 285.58 €

Les créances immobilisées concernent les créances des diverses sociétés du groupe.

Le total s'élève à : 794 224.57 €

Le détail est le suivant :

SCI APE	500 642.97 €
Sarl Daurelle Poids Lourds.....	15 201.45 €
SA EUVRARD.....	278 380.15 €

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du Coût Moyen Pondéré

Le stock s'élève avant dépréciation à 2 475 849 €

- Vesoul 1 802 743 €
- Saints Geosmes..... 264 187 €
- Baume-les-dames..... 80 359 €
- Remiremont..... 328 560 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANCON

RCS Lyon 401 870 936

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La dotation comptabilisée au 30 Septembre 2023 est de 31 222 €. La dépréciation globale des stocks s'élève à : 355 495 €.

Les stocks dit "morts" ont été dépréciés à 100 %. Pas de vente depuis plus de 42 mois
Les stocks dit "dormants" ont été dépréciés à 70 % : Pas de vente depuis 30 à 42 mois.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Le montant des créances douteuses s'élève à 221 245.04 €

La provision pour crances douteuses est de 162 206 € au 30 Septembre 2023.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Elle s'élèvent au 30 septembre 2023 à 700 707.10 €

Le détail est le suivant :

CEPME :	305 €
CCRCA :	152 €
Cercle optima :	250 €
Compte à terme CIC :	400 000 €
Portefeuille titres Caisse d'épargne.....	300 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	38 164
Autres créances	479 229
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	517 394

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANCON
RCS Lyon 401 870 936

Détail des produits à recevoir

	Montant
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- HOLTS CPLT MARGE 09/2023	3 083
- COTISATIONS TOP GARAGE 09 A FACT	1 782
- SARL LPE FACT A ETABLIR	10
- TRAVAUX ATELIER BL A FACTURER	24 368
- SARL GLPB	1 206
- COMMISSION MESSER 09/23	478
- FACT TARY CHRISTOPHE A ETABLIR	5 904
- CPLT VENTES A FACTURER	1 333
RISTOUNES ET AVOIRS A OBTENIR	
- RFA GADI 2 T 2023	33 600
- RFA GADI 3 T 2023	24 000
- RFA MGA 1/1 AU 30/9/23	92 491
- RFA FOURN DIVERS 2023	141 600
- RFA KRAFTWERT 2022	7 344
- GROUPAUTO AVOIR AKTO ERREUR	81 736
- AVOIR RETOURS FOURNISSEURS	37 922
- AXALTA REFINISCH 3 T 2023	9 223
- SOLDE RACKJOBING BOSCH AU 30/9	10 331
- DAMOIS BONUS BOSCH 09	1 742
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
- AXALTA COMMISSION 09	1 889
- GENERALI PREV BARTHELET 3 T 2023	2 366
- PRESTATIONS A FACTURER AUX SCI DU GROUPE	28 026
- PART AXALTA GARAGE DU LAC	6 960
Total	517 394

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Skava

25000 BESANÇON

RCS Lyon 401 870 936

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 511
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 073
Dettes fiscales et sociales	414 783
Autres dettes	178 778
Total	644 145

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANCON

RCS Lyon 401 870 936

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	
- INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS ET NON ECHUS	355
- FACT SGT CIC 09/23	118
- FACT SGT CM 09/23	97
- COM MVT CRCA PAB 3 T 23	42
- COM CB PAB 09/23	124
- FRAIS TENUE CPTÉ CRCA PAB 3 T 23	60
- LOCATION TPE PAB 09	26
*SOCIETE GENERALE FRAIS ADMINISTRATIF 3 T 23	45
- FRAIS BNP 3 T 2023	516
- COM SOCIETE GENERALE AED 09	121
- COM AED SG 09/23	7
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	
- EAU AED	65
- EAU VESOUL	2 500
- LUCIA : ELECTRICITE 09/23	1 730
- COT BOSCH BDC 3 T 2023	1 320
- OPERATION CAP FIDELITE	14 529
- BL ACHATS 09/2023 NON FACTURES	16 757
- CERCLE OPTIMA 09/23	1 853
- LA POSTE : AFFRANCHISSEMENT 09	719
- HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTE	9 600
DETTE FISCAL ET SOCIAL	
- PRIMES FIN D'ANNEE	39 600
- PRIMES DE RESULTAT	25 500
- INDEMNITE TRANSACTIONNELLE PARAT ML	11 075
- PARTICIPATION AUX BENEFICES	46 360
- CHARGES SOCIALES SUR PROV PRIMES FIN ANNEE	14 563
- CHARGES SOCIALES SUR PROV PRIMES RESULTAT	11 922
- CHARGES SOCIALES SUR PROV CONGES A PAYER	51 331
- 2EME ACPTE CVAE	8 079
- C.F.E.	8 027
- TAXES FONCIERS VESOUL	29 859
- TAXE FONCIERE P.A.B.	1 447
- TAXE FONCIERE L.P.A	1 786
- TAXE FONCIERE AED	3 369
- TAXE SUR VEHICULES SOCIETE	875
- SOLDE TAXE APPRENTISSAGE 2023	1 634
- CONGES A PAYER	159 356
AUTRES DETTES	
- AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	1 451
- CPV RFA SCAPALSACE 2023	21 600
- COTISATION CSE 2023	7 260
- IFC 3 T 2023	3 000
- TAXE APPRENTISSAGE SUR PROV PRIMES	443
- F.P.C. SUR PROV PRIMES	651
- CONTRIBUTION LOGEMENT SUR SALAIRES 2022	10 661
- CONTRIBUTION LOGEMENT SUR SALAIRES 2023	8 168
- RFA CLIENTS 2023	125 544
Total	644 145

VESOUL ELECTRO DIESEL
70000 VESOUL

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANÇON
RCS Lyon 401 870 936

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

ANNEXE

IN EXTENSO AUDIT

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANÇON

RCS Lyon 401 870 936

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		37 505
Total		37 505
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		5 798
Total		5 798

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANCON

RCS Lyon 401 870 936

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
INFO GRAF AFRICA RAID 10 2023	3 790		
AGENDA SDIS 2024	550		
NILFISK CONTRAT DE SERVICE BOISSONNET AED	616		
STOCK EMBALLAGES	1 500		
STOCK FRES DE BUREAU	3 680		
BOSCH ESI NON FACTURE	17 130		
COLLECTE COURRIER 4 T 2023	443		
BNP LEASE AED 4 T 2023	297		
LOCATION BOITE POSTALE 4 T 2023	56		
LOC MACHINE A AFFRANCHIR 4 T 2023	371		
LEXCOM 1/10/23 AU 6/12/2023	473		
SPARING 4 T 2023	954		
TEC ALLIANCE 1/10/23 AU 26/4/24	1 958		
AUTO DATA 1/10/23 AU 31/1/2024	636		
BOSCH ESI VED 4 T 2023	598		
CERCLE OPTIMA COT 4 T 2023	217		
CERCLE OPTIMA COT 4 T 2023 LPA	147		
GOLDA COT 4 T 2023	187		
KLEKON APPEL D'OFRES 2023/2024	952		
KOESIO MAINTENANCE 4 T2023	1 262		
MEDECINE DU TRAVAIL 4 T 2023	1 688		
Total	37 505		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANÇON

RCS Lyon 401 870 936

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
STAR G : AXALTA REFINISCH 1 T 2022 REGLE 2 X	5 798		
Total	5 798		

ANNEXE

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

25000 BESANÇON

RCS Lyon 401 870 936

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 271	519 519
Dont entreprises liées		416 787

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

IN EXTENSO AUDIT

7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava

25000 BESANÇON

RCS Lyon 401 870 936

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
GENERALI : INDEMNISATION BARTHELET	9 486
REFACTURATION PRESTATIONS AUX SCI DU GROUPE	23 355
PARTICIPAT° GMS	2 250
AVANTAGE EN NATURE	3 600
Total	38 691

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

VESOUL ELECTRO DIESEL
70000 VESOUL

IN EXTENSO AUDIT
7, rue Auguste Jouchoux - Parc Slava
25000 BESANÇON
RCS Lyon 401 870 936

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 260 141	11 988 542	13 301 237	14 860 423	16 196 515
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	2 324 161	872 647	883 685	1 224 289	1 162 822
Participation des salariés au titre de l'exercice	149 795	114 689	154 508	141 399	134 709
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	48 387	16 246	40 100	43 800	46 360
Résultat distribué	1 885 287	430 081	469 158	525 925	611 725
	300 000	500 000	700 000	400 000	400 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	212.60	74.17	68.91	103.91	98.18
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	188.53	43.01	46.92	52.59	61.17
Dividende distribué à chaque action	30.00	50.00	70.00	40.00	40.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	60	61	67	71	74
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 050 660	1 870 535	2 189 646	2 345 992	2 546 806
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	723 339	654 845	741 791	793 744	797 524

ETAT DES EMPRUNTS

MONTANT DU CAPITAL										INTERETS ET ASSURANCE DES EMPRUNTS					
Date octroi	Organisme prêteur	Durée (m/ta)	Montant de l'annuité	Initial	Amortissement au début de l'exercice	Amortissement dans l'exercice	RESTANT AU BILAN				EN CHARGES A PAYER OU CHARGES PAYEES D'AVANCE	En charge pour l'exercice 3 + 4 + 5	Restant à acquitter après la fin de l'exercice jusqu'au terme de l'emprunt (Engag hors bilan)		
							- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans	TOTAL (4-5-6)					
1	2	3		4	5	6	7	8	9	10=7+8+9	3	4	5	6	
310821	CIC EST	36 M	53 572.08	160 000.00	62 055.83	53 358.92	44 584.25			44 584.25	213.16			213.16	59.28
250323	CIC EST	36 M	34 581.89	200 000.00	32 109.70	32 109.70	55 665.94	102 224.36		167 890.30	2 472.19		346.28	2 818.47	6 517.65
250121	CIC EST	60 M	70 696.08	350 000.00	121 724.51	69 930.71	70 203.93	88 140.85		158 344.78	765.37	12.37-	8.58	761.58	721.49

VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme au capital de 1 000 000 euros
Siège Social : 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia – 70 000 VESOUL
SIREN 816 580 161 RCS VESOUL - GRAY

RAPPORT DE GESTION
établi par le Conseil d'administration
et présenté à l'assemblée Générale
Ordinaire du 30 Mars 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 Septembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice

Le Chiffre d'affaires s'est élevé à 16 196 515 € et, est en évolution de **8.99 %** par rapport à l'exercice précédent,

Le Chiffre d'affaires se ventile par établissement de la manière suivante :

- Vesoul : **11 603 045 €** soit 71.64 % du total
- Langres Pièces Auto : **2 442 118 €** soit 15.08 % du total
- Pièces Auto baumoise : **743 359 €** soit 4.59 % du total
- Auto Est Diffusion : **1 407 993 €** soit 8.69 % du total

La marge brute globale est de 5 874 131 € contre 5 719 962 € pour l'exercice précédent, mais le taux de marge brute sur l'activité négoce s'est détériorée par rapport au 2 exercices précédents, à savoir **30.91 %** pour 2023 contre **32.92 %** en 2022 et **31.85 %** en 2021.

Les charges fixes ont été maîtrisées (hausse des postes « électricité, fournitures de bureau et frais de déplacement).

Le résultat net comptable après impôt dégagé pour cet exercice est de **611 725 €**, ce qui représente **3.78 %** du Chiffre d'affaires net.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Chiffre d'affaires des 4 premiers mois d'activité (sans tenir compte du site de Remiremont) s'élève à **5 061 203 €** contre **4 997 965 €** pour celui de l'exercice précédent (+1.26 %). La marge dégagée quant à elle s'améliore de près de 56 000 € en valeur absolue.

Le chiffre d'affaires devrait donc être en augmentation pour l'exercice 2024 malgré la forte concurrence dans notre domaine d'activité.

- Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis le début du nouvel exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

-Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SOVEPAC

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022, le Chiffre d'affaires de la Société SOVEPAC, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est 3, rue des Giranaux 70 100 GRAY, identifiée sous le numéro SIREN 377 911 250 RCS VESOUL GRAY, dont nous détenons 100 % du capital, a été en hausse de 12.63 % après une baisse de - 6.48 % suite à la crise sanitaire.

Chiffre d'affaires : **515 150 €**

Résultat de l'exercice : **+ 4 101 €**

Capitaux propres : **171 803 €**

DAURELLE POIDS LOURDS

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022, l'activité de la Société DAURELLE POIDS LOURDS, Société à Responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est Aux Poiriers Ronds, Route de Marsannay 21 490 CLENAY, identifiée sous le numéro SIREN 401 667 639 RCS DIJON, dont nous détenons 92 % est en hausse par rapport à l'exercice 2021 (+ 18.03 % en Chiffre d'affaires.). Le résultat dégagé passe de **362 347 €** net après impôt à **409 441 €**.

Chiffre d'affaires : **2 740 481 €**

Résultat de l'exercice : **+ 409 441 €**

Capitaux propres : **1 596 118 €**

Pour 2023, le Chiffre d'affaires est stable.

SCI APE

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022, l'activité de la SCI APE, Société Civile Immobilière au capital de 381 122.54 €, dont le siège social est 2, rue Victor Dollé – Parc Technologia 70 000 VESOUL, identifiée sous le numéro SIREN 413 487 752 RCS VESOUL GRAY, dont nous détenons 99.96 % du capital a été limitée à la location des biens immobiliers qu'elle possède.

La SCI APE a construit une station de lavage destinée à être louée à la SARL L.P.E. L'activité a débutée au 1^{er} Juillet 2020. Le loyer mensuel actuel est de **3 200 € HT**.

Chiffre d'affaires 2022 : **288 659 €**

Résultat de l'exercice : **177 894 €** contre **182 665 €** en 2021.

Le montant de l'avance consentie par la Société à la Société APE s'élève au 30 Septembre 2023 à **500 643 €**.

SCI MCG

Notre société détient toujours 30 % du capital de la SCI MCG, Société Civile Immobilière au capital de 1 524.49 €, dont le siège social est 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia 70 000 VESOUL, identifiée sous le numéro 378 203 004 RCS VESOUL GRAY

Chiffre d'affaires 2022 : **231 900 € hors charges locatives**

Résultat de l'exercice : **167 690 €** contre **173 340 €** pour 2021

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous informons que notre société n'a pris aucune nouvelle participation au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à **16 196 515 €** euros contre **14 860 423** euros pour l'exercice précédent, soit une variation de **+ 8.99 %**.

La marge brute dégagée est de **5 874 131 €** contre **5 719 962 €** pour l'exercice précédent.

En valeur relative, le taux de marge est en légère baisse **36.27 %** contre **38.49 %** au 30 Septembre 2022.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à **1 780 612 €** contre **1 762 443 €** pour l'exercice précédent, soit un montant quasi identique.

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés s'élève à **144 041 €** contre **146 036 €** pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **2 546 806 €** contre **2 345 992 €** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+ 8.55 %** ;

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **797 524 €** contre **793 744 €** pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 74 ETP contre 71 ETP pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **15 938 712 €** contre **14 805 385 €** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **305 586 €** contre **254 073 €** pour l'exercice précédent, Il est à noter une provision pour dépréciation des stocks de **31 222 €** en 2023 contre **324 273 €** pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de + 515 248 € des produits et frais financiers, il s'établit à **820 833 €**.

Après prise en compte :

-du résultat exceptionnel de – 28 039 € contre – 16 319 € pour l'exercice précédent,

-de l'impôt sur les sociétés de 134 709 € contre 141 399 € pour l'exercice précédent,

-de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 46 360 € contre 43 800 € pour l'exercice précédent

le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 se solde par un bénéfice de **611 725 €** contre un bénéfice de **525 925 €** pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **611 725.13 €**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	611 725.13 €
A titre de dividendes aux actionnaires	500 000.00 €
Soit 50 € par action	
Le solde soit	111 725.13 € au compte de Réserves

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **6 073 922.10 €**.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du **30 Avril 2024**.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
30 Septembre 2022	40.00 €
30 Septembre 2021	40.00 €
30 Septembre 2020	70.00 €

-Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 562 € et qui ont donné lieu à une imposition de 2 140 €.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 Mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Délais de paiement : solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

Conformément aux articles L 441-6-1 et D.441-4 DU Code de Commerce, nous vous informons qu'à clôture de l'exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICE	Factures A 30 jours	Factures A 60 jours		Autres délais
09/2023	1 051 976 €	323 600 €		

Délais de paiement : solde des créances à l'égard des clients par date d'échéance

Conformément aux articles L 441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à clôture de l'exercice clos, le solde des dettes à l'égard des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICE	Factures A 30 jours	Factures A 60 jours		Autres délais
09/2023	1 620 340 €	528 864 €		221 245 €

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

- Monsieur EUVRARD Jean-Marie

Président du Conseil d'administration de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Président du Conseil de Surveillance de la SA EUVRARD,
Président de la SAS DPL 21
Gérant de la SARL SOVEPAC
Gérant de la SARL DAMOIS et MELLEKER
Gérant de la SARL DAURELLE POIDS LOURDS

Gérant de la SCI APE
Gérant de la SCI ARE
Gérant de la SCI CHEMIN DES VIGNES
Gérant de la SCI JMC
Gérant de la SCI LES METAUX
Gérant de la SCI LES PRES DU LAC
Gérant de la SCI P.E
Gérant de la SCI M.C.G
Gérant de la SCI LES POTEY

-Monsieur EUVRARD Arnaud

Directeur Général de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Directeur Général de la SAS DPL 21
Co-gérant de la SARL DAURELLE Poids Lourds
Gérant de la SCI DU PEROU
Gérant de la SCI LA VIGNOTTE
Gérant de la SCI HELEO
Gérant de la SCI LEONA
Gérant de la SCI J.A.E.

Directeur Général unique de la SA EUVRARD
Administrateur de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL

-Monsieur VALENTIN Régis

Directeur Général Délégué de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Membre du conseil de surveillance de la SA EUVRARD

- Monsieur EUVRARD Philippe

Administrateur de la SA VESOUL ELECTRO DIESEL
Membre du Conseil de Surveillance de la SA EUVRARD

Votre conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à VESOUL
Le 12 Février 2024
Le conseil d'administration



VESOUL ELECTRO DIESEL
Société Anonyme au capital de 1 000 000 euros
Siège Social : 2, Rue Victor Dollé – Parc Technologia – 70 000 VESOUL
SIREN 816 580 161 RCS VESOUL - GRAY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 Mars 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2023

L'assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter le bénéfice de **611 725.13 €** de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	611 725.13 €
A titre de dividendes aux actionnaires	500 000.00 €
Soit 50 € par action	
Le solde soit	111 725.13 € au compte réserves

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **6 073 922.10 €**.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 30 Avril 2024

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
30 Septembre 2022	40.00 €
30 Septembre 2021	40.00 €
30 Septembre 2020	70.00 €

Vote de l'assemblée Générale Ordinaire du 30 Mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'administration

